

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 25 (1967)

Heft: 3

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Le crédit dans l'économie moderne¹

Cet ouvrage traitant un sujet de grande actualité est une étude approfondie du processus de la création du crédit et de ses effets dans l'économie moderne.

Cette étude débute par une présentation du contexte économique dans lequel s'est développé le système du crédit ainsi que la mise en place d'un certain nombre de définitions de base. L'auteur procède ensuite à l'analyse du processus de la mobilisation des épargnes, de la création des crédits et de leur emploi, et dans une troisième partie il s'attache à démontrer le rôle joué par les différents partenaires que sont le public, l'institut d'émission, le système bancaire et les instituts financiers, et leur influence respective sur la création des crédits. La quatrième partie traite de l'approvisionnement de liquidité, de la position de liquidité des différents secteurs et des effets de la thésaurisation. Dans la dernière partie, l'auteur procède à l'analyse des effets du crédit sur la formation du revenu et du capital et le niveau des prix et souligne l'importance des interventions des instituts d'émission ainsi que la nécessité d'une harmonisation des politiques monétaires et de crédit des banques centrales en vue d'un développement équilibré de la conjoncture et des rapports internationaux.

Cette étude extrêmement documentée et illustrée de nombreux exemples peut être considérée comme un ouvrage de base de grande valeur.

MIREILLE DELACHAUX.

L'importance croissante du secteur des services dans les pays membres²

Ce rapport est le premier d'une série de rapports publiés par l'OCDE concernant les changements fondamentaux subis par la structure de l'emploi dans la société moderne. En effet, bien que la thèse d'Allan B. Fisher selon laquelle l'histoire de l'humanité se caractérise par le passage des activités primaires aux activités tertiaires soit presque universellement admise, rares sont les études économiques sur les modalités de la croissance de ce secteur. Afin de pallier cette lacune, M. Lengellé fut prié de réunir et d'analyser les statistiques existantes ainsi que toutes les données concernant l'expansion de l'emploi dans ce secteur.

Ce rapport traite essentiellement de l'évolution générale de l'ensemble du tertiaire et de certaines de ses grandes subdivisions ainsi que de l'évolution de l'emploi chez les hommes et chez les femmes. Cependant en raison des lacunes et de l'hétérogénéité de certaines données statistiques, cette étude n'a pu conduire à toutes les conclusions attendues.

De nouvelles études vont suivre afin de permettre de fixer une politique adéquate en matière de main-d'œuvre et d'affaires sociales, notamment en ce qui concerne l'enseignement et la formation professionnelle.

MIREILLE DELACHAUX.

¹ A. GAMBINO : *Le Crédit dans l'Economie moderne*, Presses universitaires de France, Bibliothèque d'économie contemporaine, 108, bd Saint-Germain, Paris, 1967, 364 p.

² MAURICE LENGELLÉ : *L'Importance croissante du Secteur des Services dans les pays membres*, Organisation de coopération et de développement économiques, 2, rue André-Pascal, Paris XVI^e, 194 p.

Vingt ans d'économie mondiale¹

Le propos de cet ouvrage était de parfaire l'éducation économique du public et de l'informer des problèmes de l'inflation, des salaires et des prix. Pour ce faire, l'auteur s'est attaché à étudier séparément et aussi objectivement que possible tous les éléments du problème malgré leur étroite interdépendance. Il s'est toutefois abstenu dans ses analyses de recourir aux modèles mathématiques si ce n'est en annexe afin de ne pas limiter la compréhension de cet ouvrage à un petit nombre d'initiés. Il a procédé par rappels historiques et exposition des thèses des experts les plus connus, mais l'ouvrage ne comporte pas de synthèse et l'opinion de l'auteur n'apparaît qu'occasionnellement.

Les premiers chapitres sont consacrés à une présentation de l'économie mondiale et passent en revue les organismes et institutions destinés à faciliter les échanges internationaux. L'auteur procède ensuite à l'étude de l'évolution du commerce international au cours de ces dernières années avant de se pencher sur les problèmes monétaires qu'il étudie systématiquement (liquidités internationales, systèmes monétaires, changes, réforme du système monétaire international, etc.). Un exposé sur l'inflation, ses causes et ses remèdes, fait l'objet de l'avant-dernier chapitre et l'auteur conclut sur une étude des investissements, de l'épargne, du crédit et du taux d'intérêt et de leur incidence sur la politique d'expansion.

MIREILLE DELACHAUX.

Les textes sociologiques et économiques de la Mouqaddima²

Ibn Khaldoûn, homme cultivé du monde arabe du XIV^e siècle et grand commis de plusieurs souverains musulmans et espagnols, entreprit d'écrire un traité d'histoire universelle dont la Mouqaddima n'est que l'introduction. Ce grand penseur arabe fut un précurseur de la sociologie scientifique et son œuvre est d'autant plus remarquable qu'elle fut conçue à une époque où la civilisation arabe était en pleine décadence.

Cette œuvre fit l'objet d'un certain nombre de traductions dont les plus connues, celle de Quatremère et celle de Slane, datent du milieu du siècle dernier. G. H. Bousquet, ancien professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques d'Alger, entreprit de retourner au texte arabe original, de regrouper dans un ordre logique les textes éparsillés ici et là et d'en donner une traduction aussi fidèle que possible à la pensée de l'auteur. Cet ouvrage comprend deux parties, les textes sociologiques et les textes économiques, dans lesquelles sont exposées des idées qui, venues sous la plume d'un penseur arabe du XIV^e siècle, ne vont pas sans étonner le lecteur qui trouvera certaines analogies avec les théories que de grands économistes et sociologues occidentaux élaborèrent quatre ou cinq siècles plus tard.

MIREILLE DELACHAUX.

¹ J. OTTENHEIMER: *Vingt Ans d'Economie mondiale*, Ed. Genin, 3, rue de Médicis, Paris VI^e, 520 p.

² IBN KHALDOÛN: *Les Textes sociologiques et économiques de la Mouqaddima, 1375-1379*, classés, traduits et annotés pour G. H. Bousquet, ancien professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques d'Alger, Ed. Marcel Rivière, 22, rue Soufflot, Paris V^e, 1965, 186 p.

Les conditions de la politique commerciale de la Suisse¹

Dégager quelques constantes dans la politique commerciale pratiquée par notre pays depuis deux siècles, rappeler les principes qui ont inspiré une telle politique, exposer surtout les problèmes qu'aujourd'hui nous avons mission de résoudre, tels sont les buts ambitieux que poursuit M. René-M.-W. Vogel. La manière dont il s'acquitte de sa tâche est si heureuse que l'intérêt du lecteur ne faiblit à aucun moment, tout au long de l'étude d'une publication cependant volumineuse. Chapitre après chapitre, nous remontons le cours de l'histoire commerciale de notre pays qui s'explique, bien entendu, par les circonstances de la grande Histoire, mais qui nous aide également à mieux comprendre celle-ci. Cette recherche nous manquait. Elle couvre la zone incertaine, peu explorée jusqu'ici, située à la charnière de l'histoire politique et de l'histoire économique de la Suisse au cours des deux derniers siècles. On me permettra, non de rendre compte d'un ouvrage de cette importance — la tâche serait malaisée — mais plus simplement de relater les impressions d'un lecteur qui fut particulièrement intéressé par ce travail.

A l'époque de Cobden, on parlait fréquemment du « Swiss miracle ». En somme, à chacun son miracle. Nous avons eu le nôtre un bon siècle avant nos voisins du Nord et du Sud. Les Anglais ne doutaient pas, à l'époque, de la raison profonde de notre succès économique: le libéralisme pratiqué chez nous et le libre-échange dont nous nous réclamions expliquaient le grand succès de nos industries du coton (Suisse orientale), de la soie (Zurich et Bâle), de la paille (Argovie) et bien entendu de l'horlogerie (Genève et le Jura). La modestie des salaires payés était, il est vrai, fréquemment soulignée par ceux qui nous enviaient notre prospérité; mais cette insuffisance était largement compensée par le bon marché des produits alimentaires, à une époque où la sagesse populaire semblait attacher plus d'importance au salaire réel qu'à son expression monétaire. Un fait demeure acquis: de tout temps, la Suisse fut libre-échangiste. Elle le fut au point de ne prendre conscience de la réalité — et des possibilités — d'une politique commerciale vis-à-vis de l'étranger qu'avec un retard considérable, au cours du dernier quart du siècle dernier seulement. Encore est-ce le protectionnisme couramment pratiqué par nos voisins, et nos clients américains, qui nous obligea à l'adoption d'une politique commerciale. Nous n'avons jamais relevé les droits de douane avec la conviction profonde de servir nos intérêts à long terme, ni ceux de l'économie mondiale. Même si les recettes douanières furent longtemps la seule possibilité laissée à la Confédération de couvrir les frais de la défense nationale dont elle assuma principalement la charge après 1874, nous n'avons jamais cru réellement qu'à la pratique du libre-échange. L'évolution moderne nous donne pleinement raison. Devons-nous louer notre sagesse et notre perspicacité? Certainement pas, et M. Vogel, d'ailleurs, s'en garde bien. Libres-échangistes nous étions, et libres-échangistes nous sommes par nécessité bien plus que par principe. C'est l'impossibilité de réaliser chez nous ne fût-ce qu'un embryon d'autarcie qui nous y constraint. Toute nation de très faible dimension ne peut être que libérale dans les échanges, à plus forte raison si son sol est pauvre et son sous-sol misérable. Nous ne dirons jamais assez combien la nature nous a gâtés en nous contrignant à créer par l'effort et l'ingéniosité ce que notre sol nous refusait, c'est-à-dire à fonder

¹ RENÉ-M.-W. VOGEL : *Les Conditions de la Politique commerciale de la Suisse*, Montreux, 1966, 500 p. Thèse présentée sous la direction des Professeurs H. Rieben et J.-Ch. Biaudet.

notre richesse sur des valeurs universellement appréciées plutôt que sur des produits naturels sujets à d'énormes fluctuations spéculatives. Au siècle dernier, nous avions tout à gagner à la libéralisation des échanges. Ce n'en est pas moins le cas aujourd'hui. Vérité élémentaire, dira-t-on, soit. Encore importe-t-il, à présent, au-delà de l'affirmation verbale et facile, de s'en persuader réellement et d'en tirer toutes les conséquences logiques et... politiques.

Ce qui est vérité pour les produits de notre industrie ne l'est pas nécessairement dans le cas de notre agriculture. Le protectionnisme est la condition de survie de notre économie agricole, du moins jusqu'ici. Cette nécessité s'est imposée à nous il y a moins d'un siècle, plus précisément dans les années 1880. C'est de 1885 que date le premier mémoire sur les droits agricoles destiné au Conseil fédéral, rédigé par l'Union agricole régionale de Winterthour. Non pas qu'à cette époque le développement de notre agriculture ait marqué un brusque retard par rapport à celui de l'agriculture des autres pays. Ce sont les progrès réalisés dans le domaine des communications qui placèrent nos paysans et nos éleveurs dans une situation délicate, par rapport à des régions où la production agricole extensive était possible. Mais bientôt, une nouvelle cause de déséquilibre allait jouer contre nous. Aussi longtemps que la culture fut assurée dans le monde entier par les techniques traditionnelles, c'est-à-dire par le recours à l'effort humain, les prix de revient étaient partout très proches les uns des autres. L'apparition d'une première mécanisation allait soumettre l'agriculture aux problèmes de l'industrie. La répartition de coûts fixes sans cesse accrus sur une plus grande masse de produits soulevait la question de la taille de l'entreprise. Comme toute production, l'agriculture devenait industrielle, ce qu'elle est — ou devrait être — à présent. Par rapport aux pays neufs, ou à densité de population moins élevée, ou en comparaison de régions au climat plus propice, notre agriculture ne pouvait donc manquer d'être défavorisée. Une économie nationale ne saurait être gagnante sur tous les tableaux.

Bien que bénigne, la crise de 1908-09 allait déclencher aux Etats-Unis d'Amérique d'abord, en Europe ensuite, une vague de protectionnisme dont le rythme de croissance de nos principales industries devait pâtir sensiblement. Puis survinrent la première conflagration mondiale, la période de reconstruction et de bouleversements politiques, bientôt la grande dépression. Partout s'impose le protectionnisme le plus stupide et le plus contraire au développement de l'économie mondiale. D'ailleurs, il n'est plus nulle part question de croître, mais seulement de se maintenir. M. Vogel nous fait revivre, année après année, les péripéties de ces époques troublées et les conséquences qu'elles provoquent sur notre politique commerciale.

Et voici la dévaluation de l'automne 1936. Tout lecteur ne sera peut-être pas absolument convaincu par les arguments de M. Vogel, selon qui, « considérée sur une période de deux à trois ans, la dévaluation du franc suisse ne semble pas avoir été utile ». Une conclusion de cette importance méritait de reposer sur une démonstration plus complète. Certes, les calculs du « coût de la vie » ne seront jamais exempts d'un certain arbitraire, qui tient à l'imprécision de cette notion même; j'aurais mauvaise grâce à n'en pas convenir. Admettons donc que la hausse réelle (?) des prix intérieurs due à la dévaluation ait été « sensiblement supérieure à 7 % ». Supposons qu'elle fut du double, ce qui demeure malgré tout improbable. Nous sommes loin du taux de dévaluation de 30 %. Par conséquent, nos exportations ont bel et bien été encouragées par la dévaluation de notre monnaie devenue trop lourde sur le marché des changes. La dépréciation du franc suisse par rapport à l'or ne nous a nullement été imposée par les conditions économiques intérieures, mais par l'obligation de notre alignement sur les monnaies étrangères, dont certaines avaient connu une longue succession de dévaluations depuis 1914. Il est permis de soutenir qu'*indépendam-*

ment de la conjoncture économique mondiale déplorable, nous étions acculés à la dévaluation par la politique monétaire de facilité suivie par l'étranger. Dans la mesure où, chez nos clients, la hausse des coûts à l'intérieur demeurait inférieure à la dépréciation de leur monnaie sur le marché des changes, nous ne pouvions plus différer longtemps une échéance devenue inéluctable.

Comment il se fait qu'en cette seconde moitié du xx^e siècle les échanges internationaux se sont chargés d'une signification nettement politique est une question à laquelle l'auteur nous paraît répondre avec beaucoup de bonheur, et surtout avec beaucoup de courage. Il ne cède pas au goût du jour et sait « raison garder ». Ce n'est pas le moindre de ses mérites. A la division du monde en deux blocs politiques correspond l'opposition de deux systèmes économiques, qui diffèrent l'un de l'autre par beaucoup plus que le régime de la propriété. D'un côté, les critères de l'échange marchand conservent à la théorie ricardienne des coûts comparés une bonne partie de sa valeur. De l'autre, la pratique généralisée (jusqu'à présent du moins) des prix politiques confère aux échanges internationaux une signification nouvelle, plus souvent politique que véritablement économique. Car il ne s'agit pas toujours, à l'intérieur d'un cadre collectiviste, de se procurer telle ou telle devise jugée nécessaire. Il ne s'agit presque jamais de profiter essentiellement des avantages économiques de la division du travail. Il sera fréquemment question de créer chez le client ou le fournisseur un lien de dépendance, d'annexer tel ou tel pays à une aire d'influence, bref, d'exercer d'une manière parfaitement consciente un effet de domination dont la portée ne peut être finalement que politique. Voilà qui pose à la conduite d'un petit Etat neutre des problèmes d'une nature nouvelle et singulièrement complexe. On se rend compte qu'un courant d'échange laborieusement établi avec un pays collectiviste peut prendre fin d'un jour à l'autre par l'effet d'une décision unilatérale et fondée sur un critère politique. « Quelle que soit l'ampleur de l'extension du commerce Est-Ouest, conclut l'auteur, les exportateurs suisses auront toujours avantage à donner la préférence à leurs clients traditionnels. »

Voici que parmi ces clients traditionnels, certains se tournent vers des formes d'association nouvelles, inconcevables il y a un quart de siècle à peine. Exception faite de la Hollande et du Luxembourg, le Traité de Rome réunit les pays politiquement les moins stables de l'Europe, dans un but également plus politique qu'économique. Un dynamisme audacieux autant que simplificateur exerce d'emblée sur les masses une incontestable attraction. La volonté de s'acheminer vers un pouvoir supranational suffisamment fort pour maintenir en état de cohérence un ensemble aussi disparate est hautement proclamée. Le début du xx^re siècle devrait compter avec un Bloc européen, nous dit-on parfois, ajouté aux Blocs nord-américain, soviétique et chinois, si ce n'est encore africain et sud-américain. Rien n'est plus politique qu'une semblable ambition, et rien n'est moins neutre qu'une telle politique. Or, la Suisse est non seulement neutre, mais le développement de ses structures économiques l'a traditionnellement orientée vers les associations les plus internationales qui se puissent concevoir. Gardons-nous de tout mélanger. Si le problème est de nature politique, il ne comporte pas moins un aspect économique. C'est celui-ci seulement qu'étudie M. Vogel, avec une probité intellectuelle et un sens des réalités que ses lecteurs apprécieront certainement beaucoup. La Suisse, dit-il, aspire à la création d'une vaste zone européenne de libre-échange. Elle est animée du désir de ménager à la fois son commerce européen, et son commerce mondial. Ce qu'elle gagnera sur le plan international, ne le perdra-t-elle pas sur le plan européen ? L'auteur ne le pense pas, et nous dit longuement les raisons de son attitude. Il ne manque pas d'être convaincant. Pas plus en économie qu'en politique ou dans les arts, l'uniformité n'est nécessairement source d'enrichissement. Comme

M. Pierre Languetin le relève en substance, il n'est pas essentiel pour le développement du commerce européen que la politique commerciale soit uniformisée: il suffit qu'elle soit libérale. Pour sa part, M. Vogel en paraît bien certain. Ses lecteurs prendront connaissance avec un réel intérêt et le plus grand profit des arguments aussi nombreux que pertinents sur la base desquels se fonde son opinion. Relevons encore, en guise de conclusion, ce passage qui résume la pensée de l'auteur sur ce problème: « Le règne actuel de la politique de grandeur ne doit pas faire oublier que la Suisse et les petits Etats ont le droit de subsister, sans s'inféoder à des groupements de puissances. Il est peu probable que la Suisse puisse tirer plus d'avantages de sa participation à une collaboration européenne politique que de la neutralité. »

FRANÇOIS SCHALLER.

Salvador de Madariaga - Liber Amicorum¹

Recueil d'études et de témoignages édité à l'occasion du 80^e anniversaire de Salvador de Madariaga, ouvrage impressionnant de 415 pages publié par le Collège de l'Europe en hommage à son président-fondateur, c'est bien d'abord d'un « livre des amis » qu'il s'agit.

Des « messages » personnels de Normann Thomas, Andrès Segovia, Richard Coudenhove-Kalergi, Reinhold Maier et Jean Rey, aux « témoignages » proprement dits de Camus, Carl J. Burckhardt, Paul Bastid, Henri Brugmans, lord Salter, Giovanni Malagodi, Julian Gorkin, pour n'en citer que quelques-uns, chaque texte est d'abord un témoignage d'amitié, d'affection personnelle. Que ce soit en anglais, en français ou en espagnol, chacune des vingt-deux personnalités de huit nationalités différentes, qui ont tenu à apporter leur hommage à « Don Salvador », a vu en lui plus qu'un grand libéral, plus qu'un grand Européen, plus qu'un grand diplomate, plus qu'un grand journaliste politique, plus qu'un grand historien, plus qu'un grand écrivain, plus qu'un grand poète: chacun y reconnaît un grand homme. Ainsi, bien que chaque témoignage s'attache plus particulièrement à l'un ou l'autre de ses multiples domaines d'activité, Don Salvador ressort de chacun d'eux pareil à lui-même, semblant toujours se refléter le mieux dans une anecdote notée au passage, dans un paradoxe ou un trait d'esprit « dont la profondeur, ainsi que le note Henri Brugmans, n'apparaît qu'après coup, lorsqu'on a pu y réfléchir ».

Faisant suite à cette première partie consacrée à Madariaga même, la seconde moitié de l'ouvrage, très différente de nature, se rattache cependant également à ce personnage dans la mesure, d'abord, où les divers essais qui la composent se situent tous dans un domaine particulièrement cher au jubilaire: le domaine des sciences humaines. En outre, les thèmes traités, trop divers d'ailleurs pour être tous rappelés ici, sont de manière prépondérante inspirés par l'Espagne, pays d'origine de Don Salvador, et visent surtout à mettre en évidence la contribution originale de cette nation à la civilisation occidentale en générale et européenne en particulier — civilisation dans laquelle elle s'intègre et dont elle constitue l'un des aspects. C'est ainsi qu'au-delà de réflexions originales sur des sujets comme l'humanisme espagnol, traité par Jean Cassou, ce sont encore les thèmes fondamentaux de la pensée madariaguienne, pensée politique et pensée philosophique, qu'on retrouve. Certains auteurs s'en inspirent

¹ *Salvador de Madariaga. Liber amicorum.* Recueil d'études et de témoignages édité à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire par H. BRUGMANS, et R. MARTINEZ NADAL, Collège de l'Europe, Bruges, 1966.

d'ailleurs plus directement encore — citons à cet égard un essai sur l'axiomatique relativiste, un autre sur le socialisme et le libéralisme, ainsi que des réflexions intéressantes sur l'influence des exilés politiques au XX^e siècle, sur le rôle de l'exil, ou encore sur le fonctionnaire international, études dont les sujets sont puisés directement dans la vie de Madariaga.

Une brève notice biographique et une longue liste des publications du jubilaire concluent cet ouvrage qui, malgré sa composition hétéroclite et sa division délibérée en deux parties de style entièrement différent, constitue un ensemble homogène de textes, dont chacun illustre à sa manière, mais toujours de façon attachante, le personnage et l'idéal de Salvador de Madariaga.

SYLVIA BUCHLI.

The Europa Yearbook 1967¹

Avec le développement des contacts internationaux dans chaque sphère de l'activité humaine — science, politique, religion, culture, enseignement, etc., il s'est révélé toujours plus nécessaire d'élaborer un annuaire mondial contenant les renseignements essentiels sur les activités internationales. Un travail énorme a été fait dans ce sens par de nombreux chercheurs du monde entier, et la maison d'édition Europa Publications Limited, de Londres, a réussi à synthétiser ces diverses recherches dans un énorme bottin en deux volumes, publié à fin mai 1967.

La première partie du volume I consacre 402 pages aux organisations internationales qui jouent un rôle d'importance dans le monde actuel. Les 70 premières pages traitent — à tout seigneur tout honneur — des Nations Unies, ceci d'une façon très complète: la présentation part de l'origine de cette institution et de sa charte, et nous conduit, à travers les buts et les membres de l'organisation, dans les méandres de son fonctionnement très complexe. Cette étude nous permet d'étudier le budget de l'ONU pour 1967, la structure très achevée de l'institution, en passant de l'Assemblée générale aux commissions économiques régionales, des agences spécialisées tels le GATT et le FMI aux institutions secondaires telles l'UNC-TAD et la Commission des Nations Unies pour l'Unification de la Corée.

La suite de la première partie de ce volume I est consacrée à l'étude systématique des multiples organisations internationales d'importance et d'origine très diverses qui opèrent dans le monde: le Marché commun, l'AELE, le COMECON, le Commonwealth, l'Organisation des Etats américains, l'Organisation pour l'unité africaine, la Zone de libre-échange de l'Amérique latine, la Ligue arabe, et bien d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer ici. Ce qu'il faut remarquer en cette occurrence, c'est qu'aussi bien pour les institutions à caractère politique que pour les organisations sociales, scientifiques, financières, économiques, la marche suivie est toujours la même et démontre constamment le souci de la précision et de la vérité d'information: l'annuaire nous livre d'abord une définition de l'institution, puis nous donne une liste de membres, parfois une carte de sa localisation géographique, puis un tableau synoptique des événements historiques ayant affecté son développement, enfin les rouages de son fonctionnement, ses bureaux spéciaux, son budget, et les publications permanentes qu'elle édite.

¹ *The Europa Year Book 1967*. Europa Publications Limited, 18, Bedford Square, Londres W.C. 1, 1967, 2696 p.

La seconde partie du volume I est consacrée au répertoire des pays européens, URSS et Turquie comprises. Pour chacun de ces pays, le chercheur se plongeant dans ce dictionnaire d'une richesse remarquable, trouve sous une présentation standard les renseignements les plus divers concernant le pays pris en considération. Nous avons d'abord une introduction contenant un résumé général des traits principaux des activités nationales, accompagnée d'une note sur l'histoire récente du pays, une référence à son développement économique, ainsi que des informations diverses telles que son drapeau, ses poids, mesures et monnaie, ainsi que ses jours fériés officiels. Viennent ensuite des renseignements détaillés et complets sur les domaines suivants: en statistique, les derniers chiffres concernant la surface et la population, l'agriculture, les forêts et la pêche, les mines, l'industrie, la finance, le commerce extérieur, le tourisme, les transports, l'enseignement; sur le plan politique, un résumé de la Constitution, les noms et portefeuilles des membres du gouvernement, la composition du Parlement, les adresses des ambassades et légations situées dans la capitale, les noms des partis politiques, les détails de leur action, l'étendue de leur influence, le nom de leurs dirigeants, un résumé du système légal; dans le domaine religieux, le nom des organisations, le nombre de leurs adhérents, le nom des principaux dignitaires; sur le plan de la presse et de l'édition, la liste des quotidiens, hebdomadaires et périodiques, le nom des éditeurs, le tirage, les noms et adresses des maisons d'édition, le genre de livres édités, le nom des directeurs; dans le domaine de l'information audio-visuelle, le nom des organisations et des directeurs des chaînes de radio et télévision, le détail des transmissions; sur le plan économique, la liste des banques, les derniers chiffres sur leur structure de financement et leurs dépôts, la liste détaillée des compagnies d'assurance, la liste des associations professionnelles, des syndicats, des chambres de commerce, des données sur les transports ferroviaires, fluviaux, aériens, sur les organisations touristiques et culturelles, sur le kilométrage des voies ferrées et des routes; la présentation se termine enfin par des données détaillées sur l'énergie atomique et les principales organisations visant à promouvoir ce type d'énergie, sur les universités, leur localisation, le nombre de leurs professeurs et étudiants.

Que dire du volume II, sinon qu'il constitue le prolongement et l'achèvement du premier et que, sous la même présentation, il traite de l'Afrique, des deux Amériques, de l'Asie et de l'Australasie.

Ce livre s'impose comme la source de renseignements internationaux la plus complète et la plus fouillée qui se puisse trouver. Paraissant annuellement, il se révèle comme indispensable à tout homme entretenant des contacts internationaux étroits et fréquents ou s'intéressant aux affaires mondiales. Il trouve sa place dans chaque bibliothèque, département gouvernemental, bureau de journal et banque, ainsi que sur les rayons de bibliothèque des cadres des entreprises du monde entier. Une mine de renseignements vraiment exceptionnelle.

VINCENT CARRARD.

La politique d'investissement et de financement des entreprises internationales : un essai sur la théorie du budget de capital¹

Dans une thèse présentée récemment à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, M. Jean-Robert Bugnion poursuit deux objectifs : d'abord l'adaptation de la théorie du budget de capital aux entreprises internationales; ensuite la démonstration qu'il n'est pas possible d'étendre purement et simplement aux entre-

¹ JEAN-ROBERT BUGNION: *La politique d'investissement et de financement des entreprises internationales : un essai sur la théorie du budget de capital*. Ed. Médecine et Hygiène, Genève 1967, 315 p.

prises internationales les méthodes de gestion et de direction financières qui ont fait leurs preuves dans le cadre des entreprises nationales.

Dans une première partie consacrée à la politique d'investissement, l'auteur étudie le problème fondamental du choix des investissements et tente d'établir une méthode permettant d'analyser les projets d'une façon telle qu'une sélection judicieuse puisse avoir lieu. Sa démarche vise d'abord à déterminer les différences essentielles affectant la technique du calcul du rendement dans l'entreprise internationale par opposition à l'entreprise nationale; l'auteur indique ensuite comment de telles différences doivent être prises en considération dans l'analyse et l'évaluation des projets d'investissement, étudiant tour à tour le rôle des contraintes fiscales, de l'interdépendance des projets d'investissement, de leur incidence sur les filiales, pour analyser finalement les trois risques principaux auxquels sont exposés les investissements à l'étranger, et qui sont la dévaluation, l'inflation et la nationalisation. L'auteur termine cette première partie par un exemple et une application concrète des méthodes analytiques précédemment définies.

L'étude des problèmes posés par le financement des entreprises internationales et les modifications fondamentales qu'il faut apporter à la théorie applicable aux entreprises nationales font l'objet de la seconde partie de l'ouvrage. Après avoir défini le coût du capital de la maison-mère, l'auteur en vient à déterminer le coût du financement accordé par celle-ci à la filiale, ce financement pouvant se faire sous trois formes: participations avec bénéfices rapatriés sous forme de dividendes, participations avec bénéfices rapatriés sous forme de royaumes, prêts et avances de la maison-mère à la filiale. M. Bugnion nous démontre ensuite que si l'entreprise nationale n'a qu'un seul coût du capital, l'entreprise internationale, par contre, doit prendre en considération dans sa procédure budgétaire autant de coûts qu'elle compte de filiales, ce phénomène étant le reflet des nombreuses variations affectant la situation des filiales selon les pays qu'elles occupent et les modalités de financement.

La troisième partie de l'ouvrage traite du budget de capital, conçu comme l'expression synthétique de la politique financière de l'entreprise pour un, deux ou trois ans selon les cas. Le dernier volet de la thèse de M. Bugnion apparaît donc comme l'aboutissement des analyses et recommandations exposées dans les deux premières parties. L'auteur y fait converger les deux problèmes de la sélection des investissements et de la sélection des sources du financement. Il tente alors de définir une politique de capital qui tienne compte simultanément de toutes les contraintes pesant sur l'entreprise internationale, et qui permette aussi à celle-ci de tirer un maximum de revenu des ressources dont elle dispose ou qu'elle pourrait se procurer.

L'auteur termine son ouvrage par une conclusion générale où il s'attache à l'étude de l'emploi pratique du procédé du budget de capital dans l'utilisation des ressources financières de l'entreprise, limitant son analyse au rapport fonctionnel qui devrait exister entre le budget et le plan stratégique de l'entreprise. L'auteur achève sa conclusion en nous démontrant que ni le plan à long terme, ni le budget de capital ne peuvent être utilisés isolément de façon efficace, le second constituant en quelque sorte l'exécution critique et rigoureuse des politiques définies dans le premier.

Des conceptions modernes, une analyse rigoureuse, le souci constant de cerner la réalité pratique, font de cette thèse un ouvrage remarquable, dont la compréhension se trouve grandement facilitée par les annexes et exemples chiffrés; ce livre sera de la plus grande utilité aux cadres financiers des entreprises internationales ainsi qu'aux théoriciens et enseignants de la gestion financière.

VINCENT CARRARD.

Les relations humaines dans la vie de l'entreprise¹

Parmi tous les problèmes qui se posent aux divers secteurs de la gestion d'une entreprise, il en est un de permanent et de délicat, celui de la direction du personnel. L'ouvrage faisant l'objet de notre propos est écrit par un psychosociologue et cadre d'une grande entreprise américaine, Saül Gellermann, ce qui donne au texte un caractère humain et sensible.

Les trois premiers chapitres de ce livre d'une grande densité regroupent l'état actuel des recherches dans le domaine des relations humaines, l'origine du problème — qu'il faut rechercher dans le déplacement de la main-d'œuvre, l'essor des syndicats et le progrès technique —, les styles de commandement d'après les travaux fondamentaux de Mayo à Hawthorne, de Likert à Prudential, les théories d'Argyris et de Mc Gregor, ainsi que des expériences diverses.

Le reste de l'ouvrage est un apport plus personnel de l'auteur sur les thèmes suivants : les communications, que l'on classe en formelles, informelles et implicites ; les canaux de revendication, définis comme le mécanisme grâce auquel il est possible d'appeler l'attention sur tous cas où les règles normales de travail entraînent des inconvenients injustifiables ; l'appréciation et le conseil, qui sont considérés comme les deux outils fondamentaux d'une politique éclairée en matière de relations de travail ; la carrière qui, inscrite dans le cadre de la prévision des effectifs, se déroule par avancement et promotions accompagnés d'un perfectionnement constant et se termine par le départ à la retraite ; le climat de travail faisant surgir les problèmes de relations humaines les plus divers, chargés d'émotion, tels l'absentéisme, l'insuffisance professionnelle, le licenciement et les autres contraintes pesant sur les employés ; le moral enfin, concept abstrait et subjectif, difficile à cerner, mais dont l'importance n'a pas échappé à l'auteur, qui tente d'en mesurer les conséquences sur la production et la rentabilité.

Ce livre moderne et concret passionnera les jeunes cadres qui découvrent un monde inconnu. Il apportera aux plus anciens, qu'ils soient dirigeants, cadres, chefs du personnel, un outil remarquable pour comprendre et résoudre les difficultés qu'ils rencontrent dans le maniement des hommes.

VINCENT CARRARD.

La décentralisation des pouvoirs dans l'entreprise²

Comment les entreprises américaines d'aujourd'hui sont-elles dirigées ? Comment leur fabuleux succès, leur croissance, leur rentabilité s'expliquent-ils ? Quels sont les principes de gestion et surtout comment sont-ils mis en œuvre ? Aucun industriel ne peut rester indifférent à ces questions.

L'auteur y apporte des réponses précises et dissèque la structure de direction des sociétés Du Pont de Nemours, General Electric, General Motors et IBM.

Le fil conducteur de cet ouvrage — qui pose un problème de brûlante actualité — est dans l'application systématique de la décentralisation de la gestion, c'est-à-dire la division

¹ S.W. GELLERMANN: *Les relations humaines dans la vie de l'entreprise*. Editions d'organisation, Paris, 1967, 168 p. Traduit de l'américain par Marc Anglaret.

² OLIVIER GISCARD D'ESTAING: *La décentralisation des pouvoirs dans l'entreprise*. Editions d'organisation, Paris, 1967, 139 p.

de l'entreprise en centres de profit confiés à des dirigeants disposant d'une large autonomie, accompagnée d'une réelle délégation de pouvoirs exécutifs, mais d'une efficace centralisation du contrôle et de la politique générale et financière.

Les dirigeants et les cadres des moyennes entreprises y trouveront des exemples concrets d'organisation appliquée à la production, la distribution, le contrôle budgétaire, l'établissement des plans à long terme, la recherche et le développement, l'utilisation des ordinateurs. Les dirigeants de petites entreprises pourront y puiser des principes dont la mise en œuvre conditionnera leur croissance et leur rentabilité futures.

Cet ouvrage remarquable illustre systématiquement le plus important des concepts de gestion de l'entreprise moderne.

L'auteur, par sa connaissance approfondie de l'industrie américaine et ses expériences en France, était particulièrement qualifié pour réaliser cette étude confiée par le Ministère de l'Équipement à la Société Gibbs et Hill France, dont il est président.

VINCENT CARRARD.

L'assurance-maladie suisse à un tournant¹

Cette brochure de 80 pages est consacrée à l'étude critique de notre système d'assurance-maladie, institué par une loi fédérale de 1911. Se fondant sur la dernière révision partielle, qui date de 1964, Mme Fell-Doriot examine les apports de la nouvelle loi, qui améliore les prestations et permet d'augmenter les subventions fédérales, mais dont les insuffisances chroniques sont nombreuses et gênantes: la disparité de la situation sur le plan fédéral où, selon les cantons, l'assurance est obligatoire ou facultative, le coût parfois exorbitant de celle-ci pour les assurés, les tarifs très divers qui sont appliqués selon les régions, en bref le fonctionnement moins que satisfaisant de notre système, qui ne comprend pas non plus d'assurance familiale ou dentaire. L'auteur conclut sa première partie en faisant très justement remarquer que notre système de financement est totalement dépassé et que notre assurance-maladie ne correspond plus aux besoins de notre époque.

Dans la seconde partie, Mme Fell-Doriot propose des solutions et pose en principe fondamental que la maladie ne doit pas être une cause d'appauvrissement pour l'homme et que chaque individu a droit aux soins les meilleurs que peut lui procurer son époque. Afin d'atteindre ce but, il faut d'abord instituer l'assurance-maladie obligatoire qui, bien que très controversée et maintes fois repoussée lors des révisions, devrait finir par s'imposer. L'auteur expose ensuite sa conception des prestations que l'assurance devrait offrir, sa conception du financement, qui devrait être assuré par les salariés, les employeurs, les pouvoirs publics conjointement, et préconise la création sur le plan suisse d'un fonds permettant la compensation entre assurés de condition modeste et assurés aisés. L'ouvrage se termine par l'étude du problème de la gestion de l'assurance-maladie et l'exposé d'une conception moderne de la structure hospitalière.

Cette brochure qui fait le point de la situation et constitue une synthèse de l'assurance-maladie dans notre pays vient à son heure.

VINCENT CARRARD.

¹ JEANNE FELL-DORIOT: *L'assurance-maladie suisse à un tournant*. Édité par l'auteur, rue Rechberger 3, Biel, 1967, 84 p.

Sondages et recensements¹

Cet ouvrage publié sous les auspices de la FAO est inspiré d'une série de conférences que l'auteur a faites dans divers centres de formation ou à l'occasion de cycles d'étude destinés à préparer le recensement mondial de l'agriculture de 1960.

Dans une première partie, l'auteur présente une étude générale des avantages fondamentaux qui s'attachent à l'adoption des méthodes de sondage pour l'exécution des recensements et les compare à ceux qui sont propres à la technique du dénombrement complet. L'auteur nous livre ensuite quelques observations concernant les recensements par sondages, passant de l'analyse de l'échantillon, de sa taille, des unités sondées, à la stratégie générale de la préparation de ces recensements. La suite de l'ouvrage s'ouvre sur l'analyse des recensements auxiliaires, définis comme le complément du dénombrement complet dans certains cas spéciaux, analyse heureusement illustrée par l'exemple concret du recensement de l'agriculture à Ceylan en 1952. L'auteur examine ensuite tour à tour le problème de l'élargissement de la portée des programmes de recensement, l'application des méthodes de sondage à la préparation de tableaux, l'ajustement des résultats du sondage, le calcul et la présentation des erreurs de sondage, les recensements et travaux d'enquête subséquents, comprenant notamment l'étude des changements de certaines caractéristiques dans le temps, les problèmes attachés à la conjoncture, aux statistiques courantes et aux programmes de recherche. L'auteur conclut son étude en rappelant que l'introduction des méthodes de sondage dans les travaux de recensement a modifié radicalement la physionomie des techniques de recensement.

Des annexes reproduisant des exemples concrets illustrant les théories exposées, un index des auteurs et un index des sujets se trouvent à la fin du livre et font de celui-ci un outil très utile pour l'organisation des futurs recensements agricoles dans de nombreux pays.

VINCENT CARRARD.

Régions et structures industrielles: le cas de la Belgique²

Cette étude est le résultat de travaux qui se sont poursuivis au sein du Séminaire d'analyse régionale quantitative des professeurs Harsin et Davin de l'Université de Liège. Elle fait partie d'un ensemble de recherches tendant à quantifier les phénomènes de la dynamique régionale liégeoise et à conclure de manière opératoire en proposant un certain nombre de sentiers concrets de croissance.

Dans un premier chapitre, les auteurs procèdent à une étude critique et analytique de la répartition par province du produit intérieur brut global et des valeurs ajoutées sectorielles. Après avoir résumé les études effectuées par l'Institut national de statistique et par l'Université libre de Bruxelles sur l'agriculture, l'industrie et les services, ils tentent de comparer les résultats respectivement obtenus par ces deux institutions et procèdent à l'analyse théorique de ces études. Le deuxième chapitre est consacré à l'industrie des fabrications métalliques dans les provinces de Liège et du Limbourg, qui fait l'objet d'une analyse statistique et théoriques très complète touchant aux domaines de l'emploi, des investissements, de la

¹ S.S. ZARKOVICH: *Sondages et recensements*. FAO, Rome, 1966, 244 p.

² JEAN DE CÆVEL, JOSEPH DEGUELDRÉ, MICHEL LORIAUX, JEAN PAELINCK: *Régions et structures industrielles, le cas de la Belgique*. Génin, Paris, 1966, 239 p.

fabrication et de la concentration des entreprises. Dans un troisième chapitre, les auteurs analysent plus particulièrement les tendances de quelques sous-branches des fabrications métalliques en Belgique, notamment les industries mécaniques et électriques. L'étude se termine par un bref bilan de l'analyse exécutée et par quelques considérations sur le choix des activités à implanter à Liège. Cette étude très fouillée et bien approfondie est accompagnée de tableaux et graphiques permettant de la mieux saisir. Son caractère régional et technique en fait un ouvrage de spécialiste.

VINCENT CARRARD.

Les déterminants de la théorie générale de la valeur¹

Après avoir longtemps retenu la plus grande attention des économistes, le problème de la valeur semble être tombé, auprès d'eux, dans un discrédit presque total. Ce problème serait-il faux et les économistes anciens se seraient-ils trompés, ou serait-il réel et les économistes modernes auraient-ils tort ?

Telles sont les questions que se pose l'auteur de ce remarquable ouvrage, qui prétend que ce problème est aussi réel que la présence de l'homme sur terre et que quiconque s'attache à l'étude passionnante de cette question doit s'éloigner de la spécialisation excessive des économistes pour se rapprocher de l'universel.

C'est pourquoi M. Maxime Glansdorff commence, dans une première partie de son livre, par examiner la théorie générale de la valeur: il passe des conditions physiques fondamentales de cette notion aux différents aspects du phénomène de la valeur, examinant sa positivité, son intensité, les potentialités qu'elle contient, marquant la différence entre valeurs simples et complexes, involontaires et créées, pour terminer par l'étude comparative des jugements de valeur et des jugements rationnels.

Dans le second chapitre de son livre, l'auteur aborde le domaine difficile de l'esthétique, qui définit la valeur en plaçant les choses dans leur devenir alors que la valeur pratique les aperçoit dans leur être, c'est-à-dire dans les conditions par lesquelles elles gardent quelque individualité et stabilité. La possibilité nous est ainsi donnée d'étudier tour à tour les phénomènes de la contemplation et des tendances esthétiques, le problème de l'influence du milieu et du degré d'universalité des tendances esthétiques, enfin la question du beau, différent de l'esthétique par l'admiration, l'enthousiasme, les éléments passionnels qu'il comporte.

Le troisième chapitre est consacré à l'esprit pratique, qui oriente l'attention vers le déroulement des phénomènes et vers l'action humaine, dont la dualité s'exprime dans les conséquences matérielles qu'elle entraîne d'une part, et l'idéal qu'elle met en cause d'autre part; ce que constatant, l'auteur dissocie l'aspect moral et l'aspect économique de l'action humaine, pour nous exposer la différence existant entre la valeur des fins et celle des moyens.

Le chapitre quatrième est consacré à l'ordre moral qui, avec l'esthétique et l'esprit pratique, constitue l'un des trois secteurs de différenciation du phénomène de la valeur. L'auteur divise ce secteur en plusieurs parties parfois antagonistes: d'abord le fait de l'idée, dont le destin est d'évoluer; puis l'autonomie humaine, répondant à l'état naturel et biologique de la forme vivante; la science, qui ajoute à l'empirisme l'aide des instruments et la vérification par des œuvres certificatrices; la morale et la religion, la pensée économique,

¹ MAXIME GLANSDORFF: *Les déterminants de la théorie générale de la valeur*. Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1966, 405 p.

le gouvernement civil; enfin, le libre examen, conçu comme une méthode qui rejette l'argument d'autorité et la contrainte spirituelle, répugne à l'engagement inexorable et ne croit pas aux idées éternelles.

Cet ouvrage d'une lecture passionnante mais ardue intéressera tous les spécialistes de sociologie, de politique, de religion et de philosophie, ainsi que les économistes, qui y découvriront des aspects peu connus du phénomène de la valeur.

VINCENT CARRARD.

Les régimes de retraite¹

Cet ouvrage, traitant d'un sujet universel, mais apportant aux problèmes du « troisième âge » des solutions diverses, se rapporte plus particulièrement aux institutions sociales françaises, mais ne saurait laisser indifférent tous ceux qui, dans de nombreux pays, s'attachent à améliorer le sort des individus statistiquement classés comme « inactifs ».

Dans une première partie, l'auteur expose les problèmes actuels de la vieillesse, sous leur aspect démographique, physiologique, psychologique et social. Il étudie ensuite les sources historiques et sociologiques des institutions contemporaines, examinant tour à tour la retraite par l'épargne mutuelle, la retraite assistance — née sous François Ier en 1554, puis complétée au cours des siècles pour adopter sa forme actuelle concrétisée par la loi du 10 juillet 1952 et celle du 30 juin 1956, créant le Fonds national de sécurité — la retraite récompense, conçue comme une prime aux services rendus au corps social, la retraite droit garanti, enfin, plus conforme aux idées sociales de notre époque et se superposant à la notion de pension assistance.

Dans une deuxième partie, M. Flesch nous décrit d'abord les régimes légaux de base, passant de l'étude du régime général des salariés à la description des allocations non contributives. Il analyse ensuite les régimes complémentaires conventionnels, les régimes complémentaires réglementaires et les diverses institutions qui les encadrent, enfin le budget social de la nation, qui s'élevait en 1966 à quelque 113 milliards de francs.

L'auteur conclut son étude, limitée aux institutions actuelles et leurs origines, en rappelant fort à propos qu'il est absolument nécessaire de concilier les deux exigences du développement et de la solidarité, faute de quoi on bâtitrait sur du sable.

Ce livre intéressera tous ceux qui, de près ou de loin, se préoccupent de la subsistance et des moyens d'existence des personnes âgées.

VINCENT CARRARD.

Etablissement des programmes en économie sous-développée²

L'objet de ce cours est limité à l'étude des méthodes appliquées par les responsables des programmes généraux ou partiels de développement dans les pays sous-développés. Cependant l'analyse de ces méthodes a obligatoirement poussé l'auteur à faire des incursions dans des domaines tels que démographie, politique économique, etc. De plus, les méthodes n'ont pas été dissociées de leur environnement étant donné que ce dernier conditionne largement le succès de leur application. Par ailleurs ce cours est un compromis entre

¹ JOSEPH FLESCH: *Les régimes de retraite*. PUF, Paris, 1967, 125 p.

² CH. PROU: *Etablissement des programmes en économie sous-développée*; tome I. Collection Statistique et programmes économiques, vol. 2, Dunod, Paris, 1964, 167 p.

CH. PROU et J. GARDELLE: *Etablissement des programmes en économie sous-développée*; tome II, Collection Statistiques et programmes économiques, vol. 4, Dunod, Paris, 1964, 167 p.

une étude descriptive et une étude normative d'une part du fait de l'absence d'information et d'autre part par souci de ne pas rédiger un « manuel de la bonne manière de préparer un plan » puisque toute situation est unique en son genre.

Après quelques généralités sur les problèmes du sous-développement et le calcul économique en économie sous-développée, l'auteur traite le problème de la collecte et de la mise en ordre de l'information primaire en insistant sur l'importance de l'établissement de la comptabilité nationale. La deuxième partie est consacrée à des réflexions sur la préparation des plans de développement et met particulièrement l'accent sur le cas des économies simples ou économies de dimensions restreintes dans lesquelles de nombreuses contraintes viennent réduire le domaine des choix économiques.

Le tome II passe en revue les principaux modèles utilisés dans l'élaboration des plans de développement ainsi qu'un certain nombre d'expériences statistiques réalisées au cours de ces dernières années avant d'aborder le calcul économique décentralisé dans le cadre d'une planification déjà dessinée dans ses grandes lignes en s'appuyant sur de nombreuses études de cas.

MIREILLE DELACHAUX.

A Handbook on the European Economic Community¹

Cet annuaire sur le Marché commun européen a pour but de permettre la consultation rapide et rationnelle des documents de base de la CEE. Il ne traite que des activités et des politiques du Marché commun, à l'exclusion de l'évolution des programmes de la Communauté tels que débattus dans les institutions européennes. Pour des raisons de place, il ne traite pas non plus de la CECA ni de l'Euratom.

L'ouvrage débute par un avant-propos de M. Walter Hallstein, président de l'ancienne commission de la CEE. Il aborde ensuite la genèse de l'intégration européenne, passant du Plan Marshall et des diverses institutions ayant précédé le Traité de Rome au Plan Schuman, qui donna naissance à la CECA. Le deuxième chapitre traite des institutions du Marché commun: Parlement, Conseil des ministres, Cour de justice, Comité des transports, Comité monétaire, Fonds social européen, Service d'information et de presse, Bureau de statistique, etc. La suite de l'ouvrage est consacrée aux relations extérieures, notamment les négociations tarifaires, la politique d'exportation, la politique commerciale commune, les mesures de protection et la politique agricole. Suivent les exemples d'association de la Grèce et la Turquie, les cas particuliers de l'Autriche, de la Suède, de l'Espagne et de la Suisse. Le cinquième chapitre aborde les affaires économiques et financières, débutant par l'étude de la politique économique pour se terminer par l'examen des fonctions de la Banque européenne d'investissement. Les derniers chapitres de l'ouvrage sont consacrés au marché intérieur, aux questions relatives à la concurrence, aux affaires sociales, à l'agriculture, aux transports et à l'énergie, aux accords de développement ou d'association passés avec les pays d'Outre-Mer, enfin à l'administration — notamment le budget — et aux décisions judiciaires.

Cet annuaire, complété par une volumineuse bibliographie européenne, sera utile aux chercheurs consacrant leur activité à l'Europe, aussi bien qu'aux enseignants, étudiants et membres de gouvernements ou de bureaux officiels.

VINCENT CARRARD.

¹ GORDON L. WEIL: *A Handbook on the European Economic Community*. Frederick A. Praeger, 111, Fourth Avenue, New York 3, N.Y., USA, 1965, 480 p.

Institutions pour la protection des droits de l'homme¹

En vue d'apporter son appui aux institutions pour la protection des droits de l'homme, la Fédération mondiale des anciens combattants a organisé en mai 1964 une séance spéciale dans le cadre de son 21^e Conseil général. Les discours qui furent prononcés à cette occasion furent publiés dans une brochure portant le titre ci-dessus.

S. E. Sir Muhammad Zaffrulla Khan ouvrit la séance par un exposé sur la paix mondiale et les droits de l'homme. La question fut ensuite traitée sur le plan régional, national et international respectivement par MM. A. H. Robertson, chef de la Direction des droits de l'homme au Conseil de l'Europe, Sean MacBride, secrétaire général de la Commission internationale de juristes et le professeur R. Cassin, vice-président de la Cour européenne des droits de l'homme au Conseil constitutionnel. Un exposé de M. Nicolas Valticos, chef de la division des normes du BIT donna le point de vue de cette institution et la séance se termina sur trois discours exposant la position de l'Inde, des Etats-Unis et du Sénégal.

La brochure donne en annexe le texte intégral de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le texte des projets de pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme ainsi que celui de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La quatrième annexe donne un schéma pour le rassemblement de renseignements pour une égalité dans l'administration de la justice et de la procédure.

MIREILLE DELACHAUX.

L'épargne dans le marché commun²

Cette thèse, soutenue à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris, a été considérablement augmentée par son auteur, soucieux de faire écho aux critiques constructives exprimées lors de la soutenance. C'est ainsi un ouvrage volumineux et très riche qui est livré à notre réflexion. L'auteur, qui a centré son étude sur la formation de l'épargne, a adopté un triple point de vue: il a commencé par rassembler et traiter les statistiques disponibles relatives à la formation d'épargne dans les pays du Marché commun, en les comparant avec les chiffres des Etats-Unis et du Royaume-Uni; en second lieu, pour effectuer les prévisions relatives à l'épargne, il a recouru à un modèle théorique; et troisièmement, il s'est placé sous un angle d'actualité, en soulignant les résultats de sa recherche qui soulèvent des problèmes de politique économique, tenant ainsi compte des circonstances de l'intégration économique européenne.

Dans un chapitre introductif, M. Sarmet étudie la conséquence de la création du Marché commun sur l'épargne et le rôle crucial de celle-ci pour la croissance harmonisée de la Communauté, expliquant tour à tour le concept de croissance équilibrée et celui de croissance harmonisée, pour passer à l'examen des phénomènes de la libération de capitaux et la création d'organismes financiers internationaux.

La première partie de l'étude, consacrée à l'épargne nationale, nous livre des comparaisons concernant le taux d'épargne nationale brute et nette, la propension marginale, le niveau absolu du produit et de l'épargne nationale, globale et par tête. L'auteur recherche en particulier s'il existe des écarts entre niveaux d'épargne nationale par tête, essayant de définir les raisons de ces écarts; dans ce but, il tente d'expliquer les conditions de la formation d'épargne dans les divers pays de la Communauté.

¹ Rapport de la séance spéciale tenue au cours de la 2^e réunion du Conseil général de la Fédération mondiale des anciens combattants, 16, rue Hamelin, Paris XVI^e, 156 p.

² MARCEL SARMET: *L'épargne dans le Marché commun*. Cujas, Paris, 1963, 506 p.

La seconde partie de cette étude est consacrée à l'épargne des ménages. L'auteur dresse d'abord un inventaire sommaire des explications théoriques de la formation d'épargne des ménages; il entreprend ensuite la vérification statistique de l'action de deux sortes de facteurs qui lui paraissent essentiels: les facteurs revenu et population. En ce qui concerne le facteur revenu, l'auteur examine d'abord la relation entre l'épargne globale et le revenu global des ménages dans le but de découvrir l'éventuelle existence de lois globales. Puis il étudie la relation entre l'épargne et la liquidité, l'épargne et les achats de biens de consommation durables et précise le rôle et les caractéristiques de l'épargne contractuelle et de l'épargne immobilière. Quant au facteur population, M. Sarmet en examine l'influence de diverses manières: sous l'aspect démographique, il examine le rôle de l'âge du chef de famille et de la dimension du ménage; sous l'aspect sociologique, il détermine l'influence de l'habitat et de la profession; sous l'aspect psychologique enfin, il découvre le rôle des anticipations et du crédit à la consommation, faisant ainsi apparaître les possibilités des pouvoirs publics d'agir sur l'épargne des ménages.

Ce livre remarquable, consacré à un sujet d'une grande actualité, mérite la plus grande attention des économistes.

VINCENT CARRARD.

Monopolistic Competition Theory: Studies in Impact¹

Ce livre est un hommage rendu par plusieurs auteurs à un éminent économiste de notre siècle, Edward H. Chamberlin. Il y a trente-trois ans, celui-ci avait révolutionné la théorie économique par l'introduction d'un certain nombre de concepts et d'outils d'analyse qu'il améliora et développa ensuite dans sa théorie aujourd'hui célèbre de la concurrence monopolistique.

Dans la première partie de l'ouvrage, qui traite des effets globaux de la concurrence monopolistique, nous désirons nous arrêter plus particulièrement au chapitre consacré à l'étude des conséquences du monopole sur la croissance des pays en voie de développement. L'économiste Edward Mason consacre à ce sujet un essai dont le thème central est que les effets du monopole peuvent se révéler très différents selon que l'on considère le secteur traditionnel de l'économie — agriculture, commerce — ou le secteur moderne — industrie, import-export, banques. La question fondamentale est donc de savoir si les monopoles pratiqués dans ces pays freinent ou au contraire favorisent la croissance. Dans son analyse de ce problème, l'auteur nous rappelle d'abord que la contribution essentielle de Chamberlin en cette matière est d'avoir relevé l'existence d'un large champ de structures possibles de marché, situées entre les cas-limites du monopole pur et de la concurrence parfaite. Ce qu'il faut encore relever si l'on désire élucider cette question, c'est la manière dont Chamberlin et Schumpeter définissent le monopole: le premier y voit une position de marché qui ne peut être détruite parce que les forces qui l'ont créée sont supposées se maintenir en équilibre; à l'inverse, le second définit le monopole comme une « destruction créatrice », c'est-à-dire comme devant contribuer au développement économique — et dans ce cadre Schumpeter distingue les états à croissance rapide et ceux à croissance lente ou stagneants — mais étant menacé d'anéantissement par l'arrivée sur le marché de nouveaux concurrents, de nouveaux produits, de nouveaux procédés de fabrication. Quant à M. Mason,

¹ 17 auteurs: *Monopolistic Competition Theory : Studies in Impact*. John Wiley and Sons, Inc., New York, London, Sydney, 1967, 385 p.

il prétend que les positions acquises et les priviléges des monopoles dans le secteur traditionnel seraient en mesure de persister malgré l'évolution de l'environnement économique, alors que dans le secteur moderne à croissance rapide, le monopole, qui devrait contribuer à l'expansion des investissements par les superprofits dus à la concentration, pourrait être éliminé en peu de temps au cas où la croissance industrielle se révélerait très vigoureuse. M. Mason en arrive donc à la conclusion que le monopole dans le secteur traditionnel est susceptible de contribuer à la croissance économique, alors que dans le secteur moderne, il faudrait prendre des mesures pour que la disparition des monopoles ait lieu sans porter atteinte à la stimulation des investissements.

La deuxième partie de l'ouvrage est constituée par six textes restreints à certains domaines secondaires de la théorie: la concurrence monopolistique y est examinée dans l'optique de la micro-économie, de la théorie du commerce international, de celle de la concurrence parfaite, enfin de celle de la macro-économie.

La troisième partie rassemble cinq essais traitant tour à tour des sujets suivants: Chamberlin et l'économie allemande, la concurrence monopolistique et la pensée économique italienne, la théorie chamberlinienne et la littérature scientifique du marketing, les effets de la concurrence monopolistique dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, la concurrence monopolistique et les marchés financiers, notamment les institutions bancaires.

Il est rare qu'un seul volume donne accès à autant de sources autorisées; celui-ci, qui rassemble les témoignages des meilleurs économistes contemporains sur un problème des plus actuels, est une source d'enrichissement dont on ne saurait se passer.

VINCENT CARRARD.